

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010
Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPOND	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT		X	L. VILLERS	
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Daniel CAMY, Maire-adjoint, délégué aux Affaires Intérieures et à la Démarche qualité,

Objet : modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut des personnels des collectivités territoriales,

Vu le tableau des effectifs de la Ville,

Vu le Budget Primitif 2010, chapitre 12,

Vu les propositions d'avancement de grade pour seize agents des filières Administratives, Techniques, Animation et Police validées par la Commission Administrative Paritaire du 15 juin 2010,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la modification du tableau des effectifs afin de le mettre en conformité avec les nouveaux grades et avec les mouvements récents,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire/Hygiène et Sécurité du 16 juin 2010,

Vu l'avis de la Commission Affaires Intérieures du 21 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31 voix/31)

Article 1 : d'approuver les modifications à apporter au tableau des effectifs de la ville de Voisins-le-Bretonneux comme précisé au tableau annexé, soit :

- 19,5 créations de poste,
- 22,5 suppressions de poste,

Article 2 : de dire que les dépenses afférentes sont inscrites au Budget Primitif 2010,

Article 3 : de dire que les modifications du tableau des effectifs prendront effet aux dates indiquées dans le tableau ci-annexé.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100749

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-35.04 (MI26844386)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100749-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification du tableau des effectifs.

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : 201007549 délib Modification du tableau des effectifs_délib.PDF

Pièces jointes : 2010 Tableau des effectifs au 1er juillet 2010_annexepdf.PDF

2010 Modification du tableau des effectifs_annexepdf.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:00	Par LECHAT Gaëlle
Mis à jour	Le 09/07/10 à 16:02	Par LECHAT Gaëlle
Mis à jour	Le 09/07/10 à 16:32	Par LUCO Géraldine
Mis à jour	Le 09/07/10 à 17:12	Par LECHAT Gaëlle
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:13	Par LUCO Géraldine
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:13	Par LUCO Géraldine
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par BIETTE Alexis
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par LECHAT Gaëlle
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010
Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTELLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Lionel VILLERS, *Maire adjoint délégué aux Finances et aux Jumelages*,

Objet : Budget 2010 – Décision Modificative n° 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction M14,

Vu le Budget Primitif 2010 adopté par délibération du Conseil municipal n° 20100314 en date du 26 mars 2010,

Vu les propositions de modifications budgétaires,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits par rapport au Budget Primitif 2010,

Vu l'avis de la Commission Affaires Intérieures du 21 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à la majorité, (Pour : 23 voix/31, Contre : 8 voix/31)

Article unique : d'adopter la Décision Modificative n° 1 comme présenté dans le tableau annexé.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100750

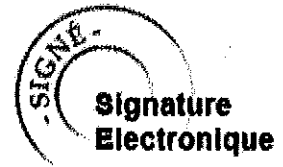
1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-36.01 (MI26844397)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100750-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Budget 2010 - Décision Modificative n. 1

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 20100750 Délib DM N° 1.PDFPièces jointes : BALANCE BP + DM N° 1pdf.PDF
DM N° 1 JUILLETpdf.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:33	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 09/07/10 à 17:13	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:15	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:15	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010

Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M.PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition d'Alexis BIETTE, Maire,

Objet : rapport d'activité 2009 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise notamment que « le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente »,

Vu la délibération n° 20080989 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2008 relative au règlement intérieur de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Vu la délibération n° 20080990 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2008 portant élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Vu le rapport d'activité 2009 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la ville de Voisins-le-Bretonneux,

Vu l'avis de la Commission Affaires Intérieures du 21 juin 2010,

Le Conseil municipal,

Article unique : prend acte du rapport d'activité 2009 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la ville de Voisins-le-Bretonneux.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100751

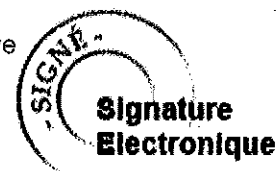
1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-35.02 (MI26844475)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100751-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Rapport d'activité 2009 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : [20100751 DélibRapportactivitéCCSPL.PDF](#)Pièces jointes : [CCSPL20091127CR.PDF](#)[Rapport2009CCSPL.PDF](#)

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:35	Par LUCO Géraldine
Mis à jour	Le 09/07/10 à 17:14	Par LECHAT Gaëlle
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:15	Par LUCO Géraldine
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:15	Par LUCO Géraldine
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par BIETTE Alexis
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par LECHAT Gaëlle
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet-----
Canton de Chevreuse-----
Commune de Voisins-le-Bretonneux
-----**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Séance publique du vendredi 2 juillet 2010**Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M.PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Lionel VILLERS, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Jumelages,

Objet : versement d'une subvention communale complémentaire à l'association Voisins Jumelages

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2010,

Vu la délibération n° 20100315 du Conseil municipal du 26 mars 2010 attribuant une subvention de 3 900 euros à l'association Voisins Jumelages,

Vu la demande exprimée par l'association Voisins Jumelages en date du 3 février 2010,

Considérant l'objectif de la Commune, dans le cadre de l'attribution des subventions aux associations, de soutenir celles qui remplissent une mission que la Ville n'assume pas au sein de ses services,

Considérant l'action de Voisins Jumelages de promotion du développement et de l'animation entre la ville de Voisins-le-Bretonneux et ses villes jumelles au niveau associatif,

Considérant les nombreuses actions menées, par l'association Voisins Jumelages, en 2009 et les prévisionnelles pour l'année 2010,

Vu l'avis de la Commission Animation, Démocratie locale et Relations extérieures du 17 juin 2010,

Vu l'avis de la Commission Affaires Intérieures du 21 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31 voix/31)

Article 1 : d'attribuer une subvention complémentaire de 2 000 euros à l'association Voisins Jumelages,

Article 2 : de dire que la dépense est inscrite au Budget 2010.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100752

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-35.01 (MI26844381)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100752-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Versement d'une subvention communale complémentaire à l'association Voisins Jumelages

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 20100752 Delib Sub Voisins Jumelages.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:37	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:16	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:16	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010

Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M.PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Lionel VILLERS, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Jumelages,

Objet : Centre aquatique – Avenant n° 14 à la convention liant Voisins-le-Bretonneux et Montigny-le-Bretonneux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention en date du 1^{er} avril 1999 conclue entre les villes de Voisins-le-Bretonneux et Montigny-le-Bretonneux pour la construction et la gestion d'un centre aquatique précisant la participation de chaque commune au prorata de leur population,

Vu l'avenant n° 1 en date du 18 janvier 2000 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 26 novembre 1999,

Vu l'avenant n° 2 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 30 juin 2000,

Vu l'avenant n° 3 et ses annexes approuvés par délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2002, annulée par jugement du Tribunal Administratif de Versailles en date du 30 décembre 2005 et régularisée par délibération n° 20060538 du Conseil municipal en date du 19 mai 2006,

Vu l'avenant n° 4 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 15 novembre 2002,

Vu l'avenant n° 5 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2003,

Vu l'avenant n° 6 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 26 septembre 2003,

Vu l'avenant n° 7 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2004,

Vu l'avenant n° 8 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 décembre 2004,

Vu l'avenant n° 9 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 23 juin 2005,

Vu l'avenant n° 10 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 26 juin 2006,

Vu l'avenant n° 11 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2007,

Vu l'avenant n° 12 avec la commune de Montigny-le-Bretonneux pour la reconduction des tarifs, approuvé par le Conseil municipal en date du 30 juin 2008,

Vu l'avenant n° 13 avec la commune de Montigny-le-Bretonneux pour l'augmentation de 1,5 % des tarifs et la réévaluation des tarifs des activités de la remise en forme, approuvé par le Conseil municipal en date du 3 juillet 2009,

Vu le projet d'avenant n° 14 avec la commune de Montigny-le-Bretonneux pour modification de la procédure de fixation des tarifs,

Vu l'avis favorable du Comité de suivi du Centre aquatique du Lac du 27 avril 2010,

Considérant la volonté de la Ville de clarifier la procédure de modification des tarifs,

Vu l'avis de la Commission Animation, Démocratie locale et Relations extérieures du 17 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31 voix/31)

Article 1 : d'adopter l'avenant n° 14, ci-joint, à la convention liant les villes de Voisins-le-Bretonneux et Montigny-le-Bretonneux pour l'ajout d'un article 3.1 précisant la procédure de modification des tarifs,

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer l'avenant n° 14, ci-joint, à la convention liant les villes de Voisins-le-Bretonneux et Montigny-le-Bretonneux.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100753

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-35.05 (MI26844389)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100753-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Centre aquatique - avenant n. 14 à la convention liant
Voisins-le-Bretonneux et Montigny-le-Bretonneux

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 20100753 Délib Avenant n°14 convention Centre aquatique.PDFPièces jointes : Centre aquatique - Avenant n°14 - Modif conv°.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:39	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:16	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:16	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010

Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Lionel VILLERS, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Jumelages,

Objet : modification des tarifs du Centre aquatique du Lac

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention en date du 1^{er} avril 1999 conclue entre les villes de Voisins-le-Bretonneux et Montigny-le-Bretonneux pour la construction et la gestion d'un centre aquatique précisant la participation de chaque commune au prorata de leur population,

Vu l'avenant n° 1 en date du 18 janvier 2000 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 26 novembre 1999,

Vu l'avenant n° 2 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 30 juin 2000,

Vu l'avenant n° 3 et ses annexes approuvés par délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2002, annulée par jugement du Tribunal Administratif de Versailles en date du 30 décembre 2005 et régularisée par délibération n° 20060538 du Conseil municipal en date du 19 mai 2006,

Vu l'avenant n° 4 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 15 novembre 2002,

Vu l'avenant n° 5 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2003,

Vu l'avenant n° 6 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 26 septembre 2003,

Vu l'avenant n° 7 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2004,

Vu l'avenant n° 8 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 10 décembre 2004,

Vu l'avenant n° 9 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 23 juin 2005,

Vu l'avenant n° 10 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 26 juin 2006,

Vu l'avenant n° 11 approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 22 juin 2007,

Vu l'avenant n° 12 avec la commune de Montigny-le-Bretonneux pour la reconduction des tarifs, approuvé par le Conseil municipal en date du 30 juin 2008,

Vu l'avenant n° 13 avec la commune de Montigny-le-Bretonneux pour l'augmentation de 1,5 % des tarifs et la réévaluation des tarifs des activités de la remise en forme, approuvé par le Conseil municipal en date du 3 juillet 2009,

Vu l'avenant n° 14 avec la commune de Montigny-le-Bretonneux portant modification de la procédure de fixation des tarifs, approuvé par le Conseil municipal en date du 2 juillet 2010,

Vu le projet de grille tarifaire,

Vu l'avis favorable du Comité de suivi du Centre aquatique du Lac du 27 avril 2010,

Considérant la volonté d'augmenter de 1,5 % l'ensemble des tarifs du Centre aquatique du Lac à compter du 1^{er} septembre 2010,

Vu l'avis de la Commission Animation, Démocratie locale et Relations extérieures du 17 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31 voix/31)

Article unique : d'adopter la nouvelle grille tarifaire du Centre aquatique du Lac, ci-jointe, applicable à compter du 1^{er} septembre 2010.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100754

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-35.00 (MI26844377)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100754-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modification des tarifs du Centre aquatique du Lac

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : 20100754 Délib Modification des tarifs Centre aquatique.PDFPièces jointes : Projet de tarifs CAL 2010-2011.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:44	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:17	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:17	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010

Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Lionel VILLERS, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Jumelages,

Objet : convention d'occupation à titre précaire du Site de La Gravière par le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2010,

Vu la délibération n° 200809103 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2008 approuvant la convention d'occupation à titre précaire de deux pavillons par le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny,

Vu le projet de convention d'occupation à titre précaire du Site de La Gravière par le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny qui précise les conditions dans lesquelles la Ville autorise cette occupation pour permettre au Centre d'Animations d'exercer ses activités,

Considérant que la convention d'occupation à titre précaire de deux pavillons par le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny arrive à terme le 30 septembre 2010,

Considérant que les activités d'intérêt général proposées par le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny justifient la mise à disposition d'un bâtiment communal et nécessitent d'en définir les modalités,

Vu l'avis de la Commission Animation, Démocratie locale et Relations extérieures du 17 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à la majorité, (Pour : 23 voix/31, Contre : 5 voix/31, Abstentions : 3 voix/31)

Article 1 : d'abroger la délibération n° 200809103 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2008 approuvant la convention d'occupation à titre précaire de deux pavillons par le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny, à compter du 31 août 2010,

Article 2 : d'approuver la convention avec le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny définissant les conditions d'occupation à titre précaire du Site de La Gravière, propriété communale sise 24 avenue du Lycée, pour une durée de trois ans, du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2013,

Article 3 : de dire que les recettes sont inscrites au Budget Primitif 2010,

Article 4 : d'autoriser le Maire à signer la convention.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100755

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-34.00 (MI26844466)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100755-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Convention d'occupation à titre précaire du site de La Gravière par le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny



Date de décision : 02/07/2010

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : [20100755 délib convention d'occupation ADV Gravière sept.PDF](#)Pièces jointes : [conv occupation Gravière septembre 2010.PDF](#)

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:55	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:17	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:17	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010

Sous la présidence d'*Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPOND	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M.PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Lionel VILLERS, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Jumelages,

Objet : convention d'objectifs entre la ville de Voisins-le-Bretonneux et le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2010,

Vu la délibération n° 200809104 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2008 approuvant la convention d'objectifs entre la ville de Voisins-le-Bretonneux et le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny,

Vu le projet de convention d'objectifs entre la ville de Voisins-le-Bretonneux et le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny qui précise les modalités de partenariat et les politiques à mettre en œuvre dans les secteurs social, socioculturel, sportif, éducatif et de loisirs et qui fixe en outre les modalités d'attribution de la subvention municipale,

Considérant que la convention d'objectifs entre la ville de Voisins-le-Bretonneux et le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny arrivera à terme le 31 décembre 2010,

Considérant la volonté de la Ville d'assurer la continuité et le développement des missions du Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny, et par conséquent son souhait de conclure une nouvelle convention d'objectifs,

Vu l'avis de la Commission Animation, Démocratie locale et Relations extérieures du 17 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31voix/31)

Article 1 : d'approuver la convention d'objectifs entre la ville de Voisins-le-Bretonneux et le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny, applicable du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013,

Article 2 : de dire que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2011,

Article 3 : d'autoriser le Maire à signer la présente convention d'objectifs.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100756

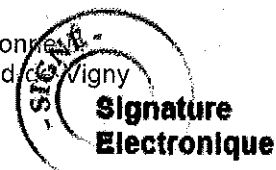
1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-36.03 (MI26844405)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100756-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Convention d'objectifs entre la ville de Voisins-le-Breton et le Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred de Vigny

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : 20100756 délib convention d'objectifs ADV Gravière sept.PDF

Pièces jointes : Conv obj Gravière ADV 2010.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:57	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:17	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:17	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet-----
Canton de Chevreuse-----
Commune de Voisins-le-Bretonneux
-----**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Séance publique du vendredi 2 juillet 2010**Sous la présidence d'*Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M.PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Lionel VILLERS, Maire-adjoint, délégué aux Finances et aux Jumelages,

Objet : versement d'une subvention communale complémentaire au Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Budget Primitif 2010,

Considérant la volonté de la Commune d'assurer la continuité des activités du Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny en convention d'objectifs avec la Commune selon la délibération n° 200809104 du Conseil municipal du 26 septembre 2008,

Considérant que le montant de la subvention accordée au Budget Primitif 2010 était de 84 000 euros,

Vu l'avis de la Commission Animation, Démocratie locale et Relations extérieures du 17 juin 2010,

Vu l'avis de la Commission Affaires Intérieures du 21 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31 voix/31)

Article 1 : de verser une subvention communale complémentaire de 41 000 euros au Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-de-Vigny,

Article 2 : de dire que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2010,

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100757

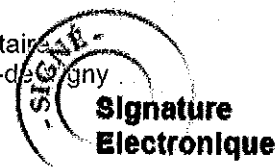
1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-34.03 (MI26844448)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100757-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Versement d'une subvention communale complémentaire au Centre d'Animations Sociales et Culturelles Alfred-dégnys

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 20100757 délib subv ADV.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 16:58	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:20	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:20	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:26	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010
Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Jean-Pierre DEPONDT, Conseiller municipal, délégué à la Démocratie locale

Objet : bilan de la concertation – opération d'aménagement de la parcelle AC 298 au Mérantais

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 300-1 et L 300-2,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 200811117 en date du 28 novembre 2008 portant adoption de la charte de participation,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20090208 en date du 6 février 2009 relative à l'opération d'aménagement de la parcelle AC 298 au Mérantais – Définition des modalités et lancement de la concertation, et définissant les objectifs du projet :

- la redynamisation du centre commercial en créant de nouvelles unités commerciales et ainsi en affirmant le rôle de centralité de l'existant,
- la réponse à un besoin de logements (petits logements et logements sociaux),
- la création d'un lien urbain entre une zone commerciale et une zone pavillonnaire,
- le développement d'une mixité fonctionnelle et sociale.

Considérant que les modalités de concertation ont été respectées, à savoir :

- La création d'un comité permanent de concertation est effective. Des réunions se sont tenues les 17 mars 2009, 25 novembre 2009 et 15 juin 2010.
- L'affichage en Mairie pendant toute la durée de la concertation a été fait dans le hall d'accueil des services Techniques en Mairie principale et la délibération encadrant la concertation a été mentionnée dans le bulletin municipal.
- L'organisation d'une exposition aux heures et jours d'ouverture habituels de la Mairie avant que le projet ne soit définitivement arrêté. Les panneaux des projets sont installés en Mairie dans le hall d'accueil des services Techniques en janvier 2010 et jusqu'à aujourd'hui.
- La mise en place d'une urne destinée à recueillir les avis et suggestions du public, depuis le 1^{er} avril 2009.
- La publication d'articles a été faite dans le Voisins Aménagement.
- L'organisation de réunions publiques, les 26 janvier et 25 mai 2010.

Considérant que dans le cadre de cette concertation deux observations écrites ont été enregistrées,

Vu le bilan de la concertation proposé et annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de l'Observatoire de la Démocratie Locale en date du 13 avril 2010

Vu l'avis de la Commission Aménagement et Cadre de Vie du 16 juin 2010,

Vu l'avis de la Commission Animation, Démocratie locale et Relations extérieures du 17 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à la majorité, (Pour : 26 voix/31, Contre : 5 voix/31)

Article 1 : de constater que les modalités de concertation fixées préalablement par le Conseil municipal ont été respectées,

Article 2 : d'approuver le bilan de la concertation relative au réaménagement de la parcelle AC 298 du Mérantais tel qu'il est annexé à la présente délibération,

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100758

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-36.00 (MI26844392)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100758-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Bilan de la concertation - Opération d'aménagement de la parcelle AC 298 au Mérantais

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Acte : 20100758 Délib Bilan de la concertation du réaménagement de la parcelle AC 298.PDF

Pièces jointes : Bilan de concertation Mérantais.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 17:00	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:21	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:21	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010

Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Rodolphe BARRY, Maire-adjoint, délégué à la Circulation, à la Sécurité routière et aux Travaux,

Objet : classement des voies et réseaux de l'A.S.L. « Les Allées Parisiennes » dans le domaine public communal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 9612111 du 13 décembre 1996 approuvant la procédure de classement des voies et réseaux dans le domaine public communal, ainsi que le cahier des charges y afférent, et précisant que l'ensemble des réseaux (eaux usées, eaux pluviales, éclairage public, lutte contre l'incendie) serait pris en charge par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, alors que les voiries (chaussées, trottoirs et zones de stationnements) le seraient par la Commune,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 20020454 du 5 avril 2002 adoptant le principe du classement des voies et réseaux de la résidence « Les Allées Parisiennes »,

Vu le procès-verbal de la visite tripartite en date du 8 septembre 2009 constatant que les travaux de remise en état avaient été effectués sans réserve,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 200912114 du 4 décembre 2009 autorisant le Maire à lancer l'enquête publique préalable au classement des voies et réseaux de la résidence « Les Allées Parisiennes » dans le domaine public communal,

Vu l'arrêté n° ARG 2010-03 concernant l'enquête publique relative au classement dans le domaine public communal des voiries et espaces communs de la résidence « Les Allées Parisiennes » qui s'est déroulée du 1^{er} au 17 février 2010 inclus,

Vu le courrier en date du 18 mai 2010 émanant du bureau de l'A.S.L. « Les Allées Parisiennes », confirmant leur volonté de poursuivre la procédure de classement des voies et réseaux de leur résidence,

Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur, avec réserves, relatives au classement des voies et réseaux de l'A.S.L. « Les Allées Parisiennes » dans le domaine public communal,

Vu l'avis de la Commission Aménagement et Cadre de Vie du 16 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, (Pour : 29 voix/31, Abstentions : 2 voix/31)

Article 1 : de classer dans le domaine public communal les voies et réseaux de l'A.S.L. « Les Allées Parisiennes »,

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer tous les documents et actes liés à ce classement.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100759

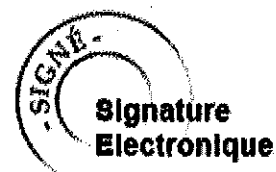
1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-34.02 (MI26844445)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100759-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Classement des voies et réseaux de l'ASL Les Allées
Parisiennes dans le domaine public communal

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 2010759 Délib Classement des voies et des réseaux - résidence les allées
parisiennes - approbation enquete publique rectification.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 17:01	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:21	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:21	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010
 Sous la présidence *d'Alexis BIETTE, Maire.*

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M.PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Bernard JOUSSELIN, Maire-adjoint, délégué au Social et à la Famille,

OBJET : convention d'occupation à titre précaire d'un local au sein du site de La Gravière par l'association « Espoir à Tchernobyl »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention d'occupation à titre précaire d'un local au sein du site de la Gravière par l'association « Espoir à Tchernobyl » qui précise les conditions dans lesquelles la Ville autorise cette occupation pour permettre à l'association d'exercer ses activités,

Considérant que cette convention d'occupation est arrivée à échéance le 1^{er} mai 2008,

Considérant que les activités caritatives de l'association « Espoir à Tchernobyl » justifient la mise à disposition d'un local à titre gracieux,

Considérant la volonté de la Ville d'aider les enfants victimes de la catastrophe de Tchernobyl,

Vu l'avis de la Commission Enfance Social et Prévention du 15 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité , (Pour : 31 voix/31)

Article 1 : d'approuver la convention avec l'association « Espoir à Tchernobyl », ci-jointe, définissant les conditions d'occupation d'un local situé au sein du site de La Gravière, propriété communale sise 24 avenue du Lycée, pour une durée de trois ans à compter du 3 juillet 2010,

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer la présente convention.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100760

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-03T00-39-46.00 (MI26282168)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100760-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Convention d'occupation à titre précaire d'un local au sein du site de La Gravière par l'association "Espoir à Tchernobyl".

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : 20100760 Délib Espoir à Tchernobyl.PDFPièces jointes : Convention Espoir à Tchernobyl.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 02/07/10 à 22:41	Par LECHAT Gaëlle
Demande de signature	Le 02/07/10 à 22:41	Par LECHAT Gaëlle
Signé	Le 03/07/10 à 00:33	Par BIETTE Alexis
Transmis	Le 03/07/10 à 00:39	Par LECHAT Gaëlle
Accusé de réception	Le 05/07/10 à 00:03	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010
 Sous la présidence **d'Alexis BIETTE, Maire.**

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPOND	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Bernard JOUSSELIN, Maire-adjoint, délégué au Social et à la Famille,

Objet : mise en place de quotients seniors et tarification des activités seniors

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2009766 en date du 3 juillet 2009 adoptant la tarification « les seniors du net » à compter du 3 septembre 2009,

Vu le Budget Primitif 2010,

Vu le projet de grille des quotients seniors,

Considérant que la Ville souhaite développer des activités à destination des Vicinois âgés de 60 ans et plus,

Considérant que ces activités doivent être accessibles à un large public et qu'il convient de mettre en place une grille de quotients seniors permettant de mettre en œuvre une tarification adaptée,

Vu l'avis de la Commission Enfance Social et Prévention du 15 juin 2010,

Vu l'avis de la Commission Affaires Intérieures du 21 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31 voix/31)

Article 1 : d'abroger la délibération du Conseil municipal n° 2009766 en date du 3 juillet 2009, adoptant la tarification « les seniors du net », à compter du 1^{er} septembre 2010,

Article 2 : d'adopter la grille des quotients seniors, à compter du 1^{er} septembre 2010,

Article 3 : d'adopter le règlement d'application des quotients seniors, ci-joint, à compter du 1^{er} septembre 2010,

Article 4 : de dire que les tarifs des activités seniors seront adoptés par décision du Maire selon le calcul indiqué dans le règlement d'application des quotients,

Article 5 : de dire que les recettes sont inscrites au Budget Primitif 2010.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100761

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

> AR reçu <

6

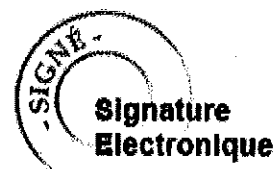
Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-34.01 (MI26844469)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100761-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Mise en place des quotients seniors et tarification des activités seniors

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : [20100761 délib Mise en place des quotients pour la tarification des activités seniors.PDF](#)Pièces jointes : [Règlement quotients seniors.PDF](#)

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 17:05	Par LUCO Géraldine
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:24	Par LUCO Géraldine
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:24	Par LUCO Géraldine
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par BIETTE Alexis
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par LECHAT Gaëlle
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

Commune de Voisins-le-Bretonneux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du vendredi 2 juillet 2010
Sous la présidence **d'Alexis BIETTE, Maire.**

Date de convocation : 25 juin 2010 - Date d'affichage : 25 juin 2010

	Présent	Absent excusé	Représenté par	Absent non excusé
A. BIETTE	X			
A. ROSETTI		X	B. JOUSSELIN	
B. JOUSSELIN	X			
C. MAIN	X			
L. VILLERS	X			
A. LE BOUTEILLER	X			
R. BARRY	X			
M. FADEUILHE	X			
H. GÉRARD	X			
D. CAMY	X			
P.A. VINCENT	X			
M. FEY		X	M. FADEUILHE	
J-P. DEPONDY	X			
F. BECHER	X			
P. CHAMPENOIS	X			
E. DEVITERNE-BIETTE	X			
P. ROBLÈS-BADET	X			
R. BOUDJEMADI		X	E. DEVITERNE- BIETTE	
J. LASNE	X			
C. HATAT	X			
C. DUFLOT	X			
S. BAKLACI	X			
J. HACHE	X			
M. PENAUD				X
S. MANSON	X			
A. DE SOUZA	X			
J. LE NAN	X			
C. PERRODO	X			
J. BEAUPEUX	X			
H. GIORDANO		X	J. HACHE	
M. KOZICKI		X	A. DE SOUZA	
A. BOURO				X
S. LEFEBVRE-CARRIÈRE	X			

Soit 30 conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

Jean HACHE a été élu secrétaire de séance (Pour : 30 voix /30).

La séance est ouverte à 20 h 43.

Sur proposition de Hervé GÉRARD, Maire-adjoint, délégué au Scolaire et au Pétiscolaire,

Objet : participation des communes du canton aux frais de scolarité des écoles publiques 2009/2010

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.212-8 du Code de l'Éducation fixant les règles prévues en matière de répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes et permettant la recherche d'un accord amiable pour répartir les charges de scolarisation des élèves,

Vu le Budget Primitif 2010,

Considérant la décision des maires des communes du canton de Chevreuse, réunis le 3 février 2010, proposant à l'unanimité de maintenir pour l'année scolaire 2009/2010 le montant des frais de scolarité entre les communes du canton de Chevreuse à 973 euros par an et par enfant scolarisé dans une école préélémentaire et à 488 euros par an et par enfant scolarisé dans une école élémentaire,

Considérant la nécessité de maintenir le montant des frais de scolarité entre les communes du canton de Chevreuse pour l'année scolaire 2009/2010,

Considérant que des enfants vicinois sont scolarisés dans des villes du canton de Chevreuse et vice versa,

Vu l'avis de la Commission Enfance, Social et Prévention du 15 juin 2010,

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, (Pour : 31 voix/31)

Article 1 : de maintenir, pour la commune de Voisins-le-Bretonneux, le montant des frais de scolarité entre les communes du canton de Chevreuse pour l'année scolaire 2009/2010 selon la répartition suivante : 973 euros par an et par enfant scolarisé dans une école préélémentaire et à 488 euros par an et par enfant scolarisé dans une école élémentaire,

Article 2 : de dire que les dépenses et les recettes sont inscrites au Budget Primitif 2010.

Alexis BIETTE
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le :
et de la publication le :

Alexis BIETTE
Maire

Acte à classer

20100762

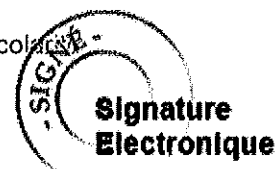
1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2010-07-15T09-14-36.02 (MI26844400)

Identifiant unique de l'acte : 078-217806884-20100702-20100762-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Participation des communes du canton aux frais de scolarité des écoles publiques 2009/2010

Date de décision : 02/07/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : 20100762 délib Participation des communes du canton aux frais de scolarité des écoles publiques 20092010.PDF

Groupe émetteur de l'acte : A-BIETTE

Préparé	Le 09/07/10 à 17:06	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Mis à jour	Le 12/07/10 à 11:24	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Demande de signature	Le 12/07/10 à 11:24	Par <u>LUCO Géraldine</u>
Signé	Le 14/07/10 à 19:56	Par <u>BIETTE Alexis</u>
Transmis	Le 15/07/10 à 09:14	Par <u>LECHAT Gaëlle</u>
Accusé de réception	Le 15/07/10 à 09:21	